

Grimper et se déplacer dans les arbres

Formation courte - formation initiale

Octobre 2025

CFPPA/OFA
EPLEFPA
de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

TAUX DE RÉUSSITE
> Réussite moyenne
des 2 dernières sessions : 100%

SATISFACTION
> Promotion 2025 : 96%

DURÉE
> 28h

PUBLIC
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.

Contact
cfppa.roanne@educagri.fr
tél : 04.77.44 82 00



Grimper et se déplacer dans les arbres en sécurité dans le respect de la réglementation

Acquérir les bases techniques pour grimper et se déplacer dans les arbres de faible et moyenne hauteur en toute sécurité.
Cette formation est en lien avec l'activité d'arboriste-grimpeur.

Objectifs de la formation

Etre capable de vérifier et d'utiliser les EPI d'élagage réglementairement et en toute sécurité.
Etre capable de se sécuriser réglementairement lors de son ascension et au poste de travail dans un arbre de hauteur moyenne.
Etre capable d'assurer ses déplacements en autonomie selon l'arrêt du 4 août 2005 (double ancrage quand nécessaire).
Etre capable de redescendre en rappel de l'arbre en toute sécurité.

Conditions d'admission - Pré-requis

- Posséder une bonne condition physique
- Aucun prérequis
- Contacter le CFPPA pour compléter un formulaire d'inscription

Accès à la formation

Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement par le CFPPA d'un apprenant est de 15 jours après la date du positionnement et la validation définitive d'entrée en formation est conditionnée à l'obtention du financement
Formation à la demande tout au long de l'année et/ou selon un calendrier défini.
Public visé : salariés, chefs d'entreprise, collectivités territoriales, demandeurs d'emploi, particuliers

Durée de la formation

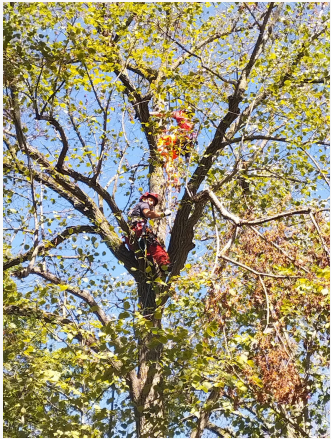
- Durée : 28h sur 4 jours en continu au lycée agricole Roanne Chervé
- Horaires : 8h30-12h / 13h30-16h30
- Groupes de 6 personnes maximum

Grimper et se déplacer dans les arbres



Contenus principaux de la formation

- Règlementation liée aux travaux en hauteur dans les arbres
- Connaissance, vérification et utilisation des EPI
- Utilisation des sacs à lancer et placement d'une corde d'accès
- Ascension sur corde en footlock et/ou à l'échelle
- Grimper en alternance de longe/rappel
- Choix du point d'ancrage
- Utilisation du double ancrage lors des déplacements et au poste de travail
- Se positionner au poste de travail en toute sécurité
- Maîtriser la descente en rappel



Modalités pédagogiques

- Cours théoriques en salle avec moyens vidéos
- Travaux pratiques en extérieur sur plateau technique
- Encadrement par formateur diplômé et expérimenté



Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :
contacter l'établissement.

Évaluation de la formation

- Evaluation en situation pratique
- Bilan de fin de formation
- Délivrance d'une attestation de suivi de formation

Frais - Rémunération - Financements

- Tarif : 30€/heure, soit 840€ net (le CFPPA n'est pas assujetti à la TVA)
- Possibilités de financement : France Travail, Vivéa, OPCO, fonds propres

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42120 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfppa.roanne@educagri.fr